

au cours de la guerre à la suite d'une entente avec le gouvernement en vertu de laquelle le chemin de fer a dû installer à la hâte un certain nombre de voies d'évitement au bénéfice des industries de guerre. On supposait alors que ces voies ne seraient pas nécessairement utilisées une fois la guerre terminée, et l'on prévoyait qu'elles seraient enlevées et remplacées. Par conséquent, cette réserve a été établie pour la défalcation des voies à leur enlèvement. Mais la situation a changé et la guerre de Corée est survenue; en conséquence, à peu près aucune de ces voies n'a été enlevée et nous les utilisons encore aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT: Puis-je vous interrompre à ce point? Le Comité désire-t-il que tout le rapport soumis aujourd'hui soit versé à ce point-ci dans notre compte rendu. Notre premier sténographe se dispose à partir et, à mon sens, nous devrions prendre une décision à ce sujet.

Adopté.

M. MACDONNELL: Pourquoi réimprimons-nous toute cette documentation?

Le PRÉSIDENT: M. Gordon en a lu trois parties. Y a-t-il d'autres questions?

M. MACDONNELL: Je ne savais pas que nous faisons cela.

Le PRÉSIDENT: Très bien; monsieur Gordon.

M. GORDON: J'allais conclure que la seule question qui pourrait surgir au sujet de la méthode de la comptabilité portait sur le moment d'agir, mettons l'année dernière, l'année prochaine et ainsi de suite. Ce que nous avons fait est conforme à la décision de la direction: comme nous aurons besoin de ces voies, il vaut aussi bien les inscrire dès maintenant. En en faisant l'inscription cette année, nous obtenons un surplus qui n'aurait pas existé autrement.

M. MACDONNELL: Je crois que vous avez expliqué la chose clairement.

M. GORDON: Oui.

Le PRÉSIDENT: On est d'accord. Maintenant, "Volume du trafic-marchandises".

M. MACDONNELL: Je regrette, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Très bien, monsieur Macdonnell.

M. CHURCHILL: Au paragraphe 6 de la page 7, monsieur le président, je trouve ce qui suit:

"L'amélioration représente, d'une part, une rétribution plus élevée et, d'autre part, en moyenne, les bas tarifs de marchandises en vigueur dans un pays du monde occidental."

M. GORDON: Oui.

M. CHURCHILL: Tout cela paraît très bien, mais quelle est la méthode de comparaison? Comment pouvez-vous établir la comparaison avec d'autres pays?

M. GORDON: Au moyen de la statistique que nous obtenons de ces pays. Nous possédons toutes les statistiques ferroviaires des différents pays et j'ai un tableau ici-même.

M. CHURCHILL: Ces statistiques sont-elles exactement comparables?

M. GORDON: Parfaitement, autant que je sache. La statistique des chemins de fer est le rêve d'un statisticien, si je puis m'exprimer ainsi. J'entends par là qu'un statisticien aime à s'occuper de la statistique ferroviaire. Chaque pays dans le monde a une masse de statistiques ferroviaires qui paraissent régulièrement. Nous sommes en relation les uns avec les autres. J'ai ici un état pour 1951 qui indique le revenu moyen et le reste, et aussi sur une base de tonne-mille. Ces données nous viennent de pays comme l'Australie, la Belgique, la Grande-Bretagne et autres.

Le PRÉSIDENT: Aimeriez-vous que cette liste soit mise en appendice au compte rendu d'aujourd'hui?